

## Economie bleue : la CCI Nice Côte d'Azur dresse un état des lieux

L'économie liée au secteur maritime est considérée comme la nouvelle donne du développement économique. Avec plus de 11 millions de kilomètres carrés d'espace maritime répartis sur trois océans, la France dispose d'un potentiel inouï à échelle mondiale. Le maritime est aussi un enjeu important sur la façade méditerranéenne : la Côte d'Azur reçoit par exemple plus de 40% du yachting mondial en été.

L'économie azurienne se distingue par des particularités que l'Observatoire Economique de la CCI Nice Côte d'Azur décrypte dans son étude « Economie bleue ». Réalisée en 2020 auprès d'un panel de plus de 400 entreprises représentatives de la filière, l'étude permet de mesurer le poids économique au sein des territoires maritimes et d'apprécier la dynamique d'innovation qui anime la filière.

### 1,7 milliard d'euros de chiffre d'affaires générés par 1 852 entreprises employant 8 205 salariés dans le 06

L'Économie bleue désigne l'ensemble des activités liées aux océans, aux mers et à leurs côtes. Elle englobe aussi un grand nombre de secteurs, du tourisme côtier à l'exploitation de champs gaziers et pétroliers offshore.

L'économie maritime représente environ 1,7 milliard d'euros de chiffre d'affaires sur le département des Alpes-Maritimes en 2019. 1 852 entreprises emploient 8 205 salariés. Les emplois salariés par secteur sont répartis ainsi : 38% pour les services (3100 emplois), 34% pour l'industrie (2 800 emplois) et 28% (2 305 emplois) pour le commerce.

Les entreprises de l'industrie sont en moyenne plus grandes en termes d'emplois salariés (27% d'entreprises pour 34% d'emplois), en comparaison avec les services « bleu » (41% des entreprises et 38% des emplois).

Les industries nautiques (611 entreprises recensées) emploient environ 3 300 salariés sur le département des Alpes-Maritimes pour un chiffre d'affaires annuel de 569 millions d'euros.

Les services du nautisme et des transports maritimes concentrent quant à eux 3 800 effectifs salariés, et réalisent annuellement plus de 690 millions d'euros de chiffre d'affaires.

La prévalence de l'économie bleue est principalement liée à un positionnement fort sur le tourisme côtier, la navigation de plaisance et le yachting. En effet, la Côte d'Azur a su capitaliser sur son attractivité pour devenir une destination mondiale majeure pour les touristes et les amateurs de plaisance.

### Nombre d'entreprises de l'économie bleue par EPCI

La Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis, la Métropole Nice Côte d'Azur et la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins arrivent en tête en nombre d'établissements implantés avec respectivement 576, 550 et 531 entités. Les trois EPCI concentrent 90% du chiffre d'affaires et des effectifs du département. 40% des effectifs de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis (1 581 salariés) travaillent dans l'industrie nautique (fabrication, réparation et entretien de bateaux, machines et équipements), contre 26% des effectifs de la Métropole (794 salariés). La Métropole Nice Côte d'Azur contribue à elle-seule au tiers du chiffre d'affaires maritime du département.

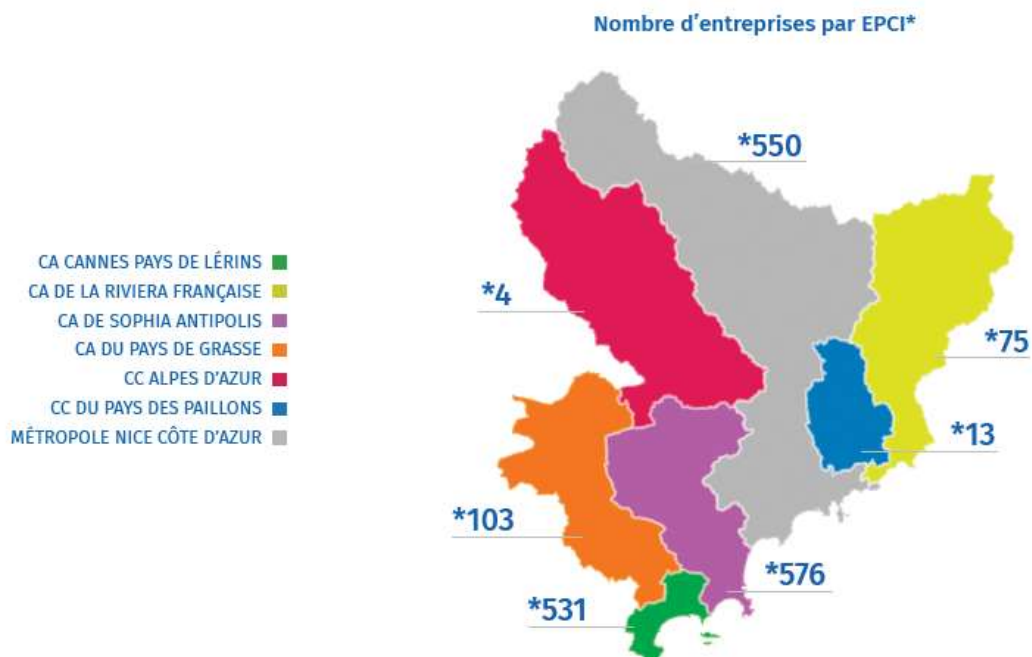
#### Contacts presse :

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, [catherine.jacques@cote-azur.cci.fr](mailto:catherine.jacques@cote-azur.cci.fr)

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, [magali.angeli@cote-azur.cci.fr](mailto:magali.angeli@cote-azur.cci.fr)



@CCIpresse06

**NOMBRE D'ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE BLEUE PAR EPCI**


### Les salariés de l'économie bleue principalement dans de petites structures

Les établissements de moins de dix salariés rassemblent 41% des effectifs de la filière maritime. Les douze plus grands établissements emploient quant à eux plus de 2 050 salariés, soit 25%. D'importantes variations sont observées selon les secteurs d'activité. Par exemple, dans la catégorie du tourisme côtier (plagistes, sports et loisirs), 85% des effectifs sont concentrés dans des établissements de plus de 10 salariés.

### Segmentation de la filière maritime :


L'économie bleue peut être observée selon 7 domaines d'activité :

- 1 INDUSTRIE NAUTIQUE :
  - Fabrication, réparation et entretien de bateaux.
  - Machines et équipements.
- 2 SERVICES DU NAUTISME :
  - Location, vente et négoce de bateaux.
  - Autres services auxiliaires (mise à disposition de skippers, formation à la navigation, etc.).
- 3 TRANSPORT MARITIME :
  - Transport de passagers (hors croisières)
  - Transport de marchandises
  - Services aux transports
- 4 RESSOURCES BIOLOGIQUES MARINES :
  - Secteur primaire (pêche, aquaculture...)
  - Transformation des produits de la mer (industrie agroalimentaire)
  - Distribution des produits et restauration (poissonneries, restaurants de fruits de mer...)

#### Contacts presse :

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, [catherine.jacques@cote-azur.cci.fr](mailto:catherine.jacques@cote-azur.cci.fr)

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, [magali.angeli@cote-azur.cci.fr](mailto:magali.angeli@cote-azur.cci.fr)

 @CCIpresse06

- 5 PLAGISTES, SPORTS ET LOISIRS EN MER
- 6 ACTIVITÉS PORTUAIRES : entreposage et stockage (bateaux, marchandises...), gestion, travaux et aménagement portuaires.
- 7 RESSOURCES NON BIOLOGIQUES : en l'absence d'extraction de matières premières en fonds marins, l'activité des cimentiers a été retenue.

### **Caractéristiques de la filière : les entreprises de la filière maritime tournées vers l'international**

Plus de 50% des entreprises de la filière maritime rayonnent au niveau international. Par essence, les activités de la plaisance et du yachting (51%) et du transport maritime (63%) sont tournées vers une clientèle et des partenaires internationaux. Le reste des entreprises est majoritairement composé d'entreprises locales : il s'agit par exemple de l'exploitation, de la transformation et de la distribution des ressources biologiques marines (60% évoluent uniquement sur le département).

### **Impact de la crise sanitaire : des entreprises frappées de plein fouet**

La crise sanitaire a entraîné des pertes d'activité considérables pour les entreprises de l'économie bleue en 2020 : 80% ont affirmé subir un impact négatif (48%), voire très négatif (33%).

La crise sanitaire a fait chuter brutalement l'activité des entreprises du département. La dépendance de l'économie bleue maralpine au tourisme a entraîné, pour 25% des entreprises, un recul de la part maritime de leur activité. Malgré tout, 72% des répondants ont pu maintenir cette part à un niveau égal, notamment en raison des aides versées aux entreprises.

### **Les attentes de la filière maritime : reprise de la demande et soutien financier**

Une entreprise sur deux déclare attendre que la demande évolue pour pouvoir développer son activité. L'enjeu est fort, compte tenu de la dépendance de l'économie maritime azurienne au tourisme international d'une part, et des nouvelles réglementations qui pourraient entraîner un mouvement des yachts vers d'autres ports méditerranéens dans les prochaines années. Les industriels de la filière et les services du nautisme sont particulièrement soucieux du développement de la demande (53%). Un soutien financier est également attendu par plus du tiers des entreprises de la filière (38% dans les services). Enfin, les attentes des entreprises portant sur la formation et le conseil sont relativement faibles dans le tertiaire marchand (15% des répondants), mais nettement plus importantes dans les activités industrielles (24%).

### **Economie bleue et innovation : les entreprises sont partagées sur la question de l'innovation.**

Pour 52% des entreprises sondées, l'innovation ne fait pas partie de leurs principales préoccupations. 55 % des entreprises de la plaisance et de la grande plaisance estiment que l'innovation n'est pas un axe prioritaire, alors même que la démarche n'est pas considérée comme étant risquée (à 72%).

Au global, 47% des entreprises s'attendent pourtant à ce que l'innovation transforme radicalement leurs métiers à moyen terme. Le taux d'entreprises soucieuses de l'innovation et des effets qu'elle peut avoir sur leur activité augmente notamment pour les plus jeunes structures (52%) et les plus grandes en nombre de salariés (53%).


### **Les freins à l'innovation : le manque de moyens internes humains et financiers**

69% des répondants ont identifié des freins à l'innovation au sein de leur entreprise. Les principaux obstacles sont le manque de moyens internes humains et financiers pour 27% et les coûts d'innovation élevés pour 20%. A cela s'ajoute la difficulté d'obtenir des subventions ou des emprunts (30% des cas). L'économie bleue semble ainsi avoir principalement besoin d'un accès facilité au financement public ou privé pour dynamiser l'innovation.

#### **Contacts presse :**

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, [catherine.jacques@cote-azur.cci.fr](mailto:catherine.jacques@cote-azur.cci.fr)

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, [magali.angeli@cote-azur.cci.fr](mailto:magali.angeli@cote-azur.cci.fr)

 @CCIpresse06

### **L'innovation : dans la Recherche et le Développement**

Une entreprise sur cinq a déclaré disposer d'une démarche de Recherche et Développement entre 2017 et 2019. Cette proportion augmente avec le nombre d'effectifs salariés (33% chez les plus de 10 salariés). Dans la majorité des cas (70%), la R&D a été pratiquée en interne, de façon continue ou occasionnelle.

### **Quelles innovations ? Principalement en marketing et dans l'organisation**

31% des établissements de plus de 10 salariés ont eu recours à une innovation d'organisation, transformant ainsi le mode de fonctionnement de l'entreprise avec un changement dans l'organisation même du travail : autonomie des salariés, refonte des équipes...

Tous domaines d'activité confondus, 37% des innovations portent sur le marketing avec une nouvelle stratégie de vente : nouveaux canaux de communication, nouveaux packagings...

Les innovations de produit et de procédés de production concernent respectivement 25% et 12% des innovations réalisées. On observe des variations selon les domaines d'activité : dans l'industrie nautique par exemple, 16% des entreprises ont transformé leurs procédés de production.


**Retrouvez l'intégralité de l'étude sur :** <https://www.cote-azur.cci.fr/economie-bleue-1-7-mde-de-chiffre-daffaire-sur-le-territoire/>

L'étude est basée sur une enquête menée fin 2020 auprès de 1852 entreprises de la filière. Le panel représentatif est d'environ 431 établissements. Les résultats présentent un niveau de confiance de 95% avec une marge d'erreur de l'ordre de 4%.

#### **Contacts presse :**

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, [catherine.jacques@cote-azur.cci.fr](mailto:catherine.jacques@cote-azur.cci.fr)

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, [magali.angeli@cote-azur.cci.fr](mailto:magali.angeli@cote-azur.cci.fr)

 @CCIpresse06